

#001

Objectifs du carnet

Fin de Vie et Droit

Carte de revision - Medecine Legale

- 1 Reconnaître fin de vie et droit : directives, personne de confiance, obstination deraisonnable et sedation.
- 2 Rechercher les determinants majeurs : age, terrain, antecedents, traitements, grossesse, immunodepression, contexte familial et social.
- 3 Commencer par la gravite immediate avant le bilan etiological complet.
- 4 Formuler une conduite pratique avec objectif, traitement, surveillance et seuil d'avis specialise.

Visuel extrait et recadré depuis les cours vidéo du SSD1.

Captures de cours recadrées depuis SSD1, usage pédagogique.

- Situer fin de Vie et Droit dans le champ de médecine légale et préciser ce qui doit être acquis avant d’aller plus loin.
- Décrire la présentation attendue: directives, personne de confiance, obstination deraisonnable et sedation.
- Identifier pour fin de Vie et Droit les situations qui changent immédiatement le niveau de soins: danger actuel, vulnérabilité, certificat imprécis, défaut de consentement, secret médical ou obligation de signalement.
- Pour Fin de Vie et Droit, formuler une décision finale datée: lieu de prise en charge, traitement, surveillance et délai de réévaluation.

#002

Identifier et hierarchiser

- Interroger et examiner en ciblant fin de Vie et Droit: symptômes cardinaux, chronologie, facteurs déclenchants et retentissement.
- Préciser le terrain utile pour fin de Vie et Droit: âge, terrain, traitements, contexte familial et vulnérabilités.
- Pour Fin de Vie et Droit, séparer forme simple, forme compliquée, diagnostic différentiel dangereux et situation relevant d'un recours senior.
- Pour Fin de Vie et Droit, choisir les examens qui répondent à une question explicite: confirmer, stadifier, surveiller ou préparer un geste.

#003

Traiter et surveiller

- Première décision pour fin de Vie et Droit: confirmer le diagnostic utile, traiter la gravité, organiser l'avis spécialisé et expliquer le plan.
- Suivi rapproché de fin de Vie et Droit: symptômes, constantes, biologie ou imagerie pertinente, tolérance du traitement, autonomie et délai de contrôle.
- Escalader vers UMJ, procureur ou protection de l'enfance selon le cadre légal si gravité, doute persistant, échec thérapeutique ou besoin de geste spécialisé.
- Pour Fin de Vie et Droit, adapter la stratégie au patient réel: âge, comorbidités, traitements, souhaits, autonomie et ressources disponibles.

#004

Pieges frequents

- Piège classique dans fin de Vie et Droit: rassurer trop tôt devant une présentation incomplète ou un examen initial normal.
- Piège thérapeutique: traiter un symptôme de fin de Vie et Droit sans planifier la réponse attendue et le seuil d'échec.
- Pour Fin de Vie et Droit, piège d'organisation: oublier d'écrire qui revoit le patient, quand, avec quel résultat attendu.
- Pour Fin de Vie et Droit, piège EDN: mélanger diagnostic, gravité et orientation; ces trois décisions doivent rester séparées.

#005

Synthese operationnelle

- Synthèse de fin de Vie et Droit: nommer le problème, le mécanisme probable, la gravité et l'objectif de prise en charge.
- Documenter ce qui manque encore pour fin de Vie et Droit: examen, biologie, imagerie, avis ou résultat microbiologique/anatomopathologique.
- Pour Fin de Vie et Droit, prévoir les complications prévisibles et les signes d'alerte que le patient ou l'équipe doivent surveiller.
- Pour Fin de Vie et Droit, terminer par une transmission courte: diagnostic retenu, hypothèse dangereuse exclue ou non, traitement, surveillance.

Sources: Supports locaux SSD1/Alex/19- Medecine legal / 30- Medecine legale; Referentiels EDN et collegiaux de Medecine Legale; Synthese pedagogique Codex beta.docentra, francais seul, 4 puces maximum par slide